

Gagny, le 25 Avril 2013

Cher collègue.

Je souhaite te remettre mon témoignage concernant le comportement et les habitudes de R. Di Lauro.

Je déclare n'avoir jamais eu Raphaël comme élève, ni avoir été en interaction avec lui dans l'enceinte du collège.

J'atteste avoir fait régulièrement l'objet, en dehors du collège, de sa part, de comportements déplacés, insultants et parfois agressifs, en rapport avec mes fonctions d'enseignant au collège Mme de Sévigné, depuis l'année scolaire 2010-2011.

J'ai régulièrement été interpellé par mon prénom par cet élève lorsqu'il m'arrivait de le croiser sur le boulevard Barbusse, en me rendant au collège ou en en sortant. Je l'ai vu de manière répétée venir ostensiblement cracher sur le seuil de la copropriété où je loge lorsque je suis à Gagny.

A deux reprises, lorsque je lui ai signalé mon refus de voir ce type de comportement se reproduire, j'ai été confronté à des réactions verbales extrêmement agressives et à des comportements d'intimidation physique de sa part¹.

Lors du premier incident, au printemps de 2011, j'ai été vivement pris à partie par lui. Multipliant les propos méprisants sur le collège et les enseignants en général, il a justifié ses propos dévalorisants à mon égard par les « ragots » me concernant, qui se sont réduits au fait que la mère d'un de mes élèves se serait vanté dans tout Gagny de « m'avoir remis en place ». Il s'agissait de la mère d'un élève avec qui les relations n'ont jamais été mauvaises ; j'ai été contraint d'informer cette mère d'élève de l'incident, pour l'éclairer sur le type de fréquentation que R. représentait pour son fils.

Le second incident a eu lieu cette année, le mercredi 27 Février. J'ai été de nouveau interpellé par mon prénom en pleine rue par R.Di Lauro, et, lorsque je lui ai dit de cesser, je me suis vu confronté à lui, un de ses amis, et un individu oisif qui passait dans la rue. Ses propos, très violents, incriminaient le collège Mme de Sévigné et ses enseignants en général : je note ses propos sur les « profs » qui « méritent qu'on vienne leur cracher aux pieds et vous mettre les baffes que vous méritez dans votre collège », Ce propos a été suivi d'allusions à une agression physique (inexistante) dont j'aurais fait l'objet au collège, de menaces explicites et de gestuelle menaçante de sa part.

Je passe sur ses réflexions extrêmement insultantes sur la police et la justice lorsque je lui ai rappelé leur existence – il doute en effet de leur impartialité, de leur utilité et de leur raison d'être.

J'ai fait l'objet de nombreuses réflexions insultantes sur ma pauvreté présumée (attestée par mon « sac à cinquante balles », mes vêtements), et mon apparence physique. Interloqué par ses réactions d'hostilité envers le port de la barbe, je l'ai interrogé sur l'éventuelle nature antisémite de ses réflexions (chose à envisager lorsque l'on connaît le quartier). Je n'ai pas du tout été rassuré par ses réponses, dans lesquelles il mettait sur un pied d'égalité les persécutions nazies avec ce que les « Juifs » feraient selon lui subir aux autres depuis. Il a conclu ses excursus historiques approximatifs par cette étrange attaque personnelle : « vous êtes un blasphème à vous-même ».

Je n'ai pu m'extirper de cette situation, et obtenir le droit de partir en sécurité, que par des menaces très précises d'aller porter plainte au commissariat proche.

Depuis, j'ai revu cet individu venir cracher ostensiblement sur le seuil de la maison de mes logeurs juste après que j'en sortais pour aller travailler au collège.

, professeur au collège Mme de Sévigné, à Gagny.

¹ Il lui est par contre extrêmement difficile de prétendre se sentir menacé par moi, car lors de ces deux incidents, j'étais lourdement chargé d'un cartable et d'un sac à dos qui limitaient ma mobilité.